

Objet: VENTE DOMAINE PUBLIC LAMOURIO - DE_037_2025

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 19 septembre 2025

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS, et du secrétaire de séance STEPHANIE GAILLARD

Présents : GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE DUJOLS
ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD,
DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES,
PIERRE DUPONT, CHRISTELLE CHAUVET, JORDAN
ANGELVY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

Représentés: GEORGETTE TOUZY représentée par ANDRE
DUJOLS

Absents: SYLVIE LACOMBE, JEAN CHRISTOPHE GUY

Excusés:

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur et Mme Fererol exposant leur souhait d'acquérir une partie du domaine public à LAMOURIO.

Considérant que la vente d'une partie de la parcelle n'empêche pas l'accès à d'autres propriétés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord sur la vente d'une partie du domaine public ,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour engager la procédure ,
- rappelle que les frais de bornage et notariés sont à la charge du demandeur,
- rappelle que le prix de vente est de un euro par mètre carré.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 29/09/2025
et publication ou notification du 29/09/2025

Le Maire,
A.DUJOLS

Le Maire,
A.DUJOLS



Le secrétaire de séance,
S.GAILLARD

Date de transmission de l'acte: 29/09/2025
Date de réception de l'AR: 29/09/2025

015-211501754-DE_037_2025-DE
A G E D I